

Fiche d'information

Zolpidem (Stilnox®)

Famille des hypnotiques

Hypnotiques

Qu'est-ce qu'un médicament générique ?

C'est un médicament qui est composé du même principe actif que le médicament d'origine et qui se comporte dans l'organisme de façon équivalente, mais qui peut se présenter sous une forme ou une couleur différente. Il est identifié par le nom de la **D**énomination **C**ommune **I**nternationale (**D.C.I.**) suivi du nom de marque ou par un autre nom suivi de "**Ge**".

Présentation

- comprimé à 10 mg sécable

Conservation

Conserver votre médicament dans son étui et à l'abri de la lumière et de la chaleur.
Ne pas laisser à la portée des enfants.

Quel bénéfice attendre de ce médicament ?

Un hypnotique est un médicament symptomatique qui vous est prescrit pour traiter les troubles du sommeil qui accompagnent parfois des troubles somatiques ou psychiques.
Le sommeil est un processus complexe et fragile, indispensable pour votre équilibre. Il n'existe pas de durée normale de sommeil (elle est de 7 à 8 heures en moyenne, mais peut varier selon les personnes). Chacun a son rythme qu'il est essentiel de respecter. L'important est la qualité du sommeil et l'état au réveil.
Un médicament hypnotique, appelé également somnifère, induit le sommeil et permet de régulariser sa durée pour éviter l'installation d'une insomnie. Toutefois, la qualité du sommeil peut également être améliorée par d'autres mesures comme le respect de règles hygiéno-diététiques, le fait de favoriser les activités relaxantes le soir et d'éviter les activités stimulantes dans la soiré…
Le traitement médicamenteux ne constitue qu'un traitement ponctuel dont la durée doit être limitée (2 à 4 semaines), en raison notamment d'un risque d'accoutumance et de dépendance.

Comment prendre votre médicament ?

Il doit être pris avant de vous coucher (15 à 30 minutes avant), en respectant les posologies prescrites sur votre ordonnance.
Vérifiez bien le dosage des comprimés que vous a prescrit votre médecin.
De préférence, avalez les comprimés sans les écraser, avec un verre d'eau, en position assise ou debout.
Ne reprenez pas un comprimé au-delà de minuit. Si le premier n'a pas été efficace, parlez-en à votre médecin

Que faire en cas d'oubli d'une prise ?

Si vous avez oublié votre prise du soir ou du coucher, sautez la prise et attendez la prise prévue du lendemain soir.

Ne doublez jamais les doses pour compenser l'oubli d'une prise.

Quels effets indésirables peuvent apparaître ?

Ces effets indésirables peuvent ne jamais apparaître et sont différents d'une personne à l'autre.
Dans leur grande majorité, ils ne sont pas graves. Certains régressent, dès les premières semaines du traitement. Il faut les connaître pour pouvoir les identifier ou les éviter et, dans tous les cas, en parler à votre médecin qui recherchera une solution pour les atténuer, voire les faire disparaître.

Effets	Que dois-je faire ?
Confusion, notamment chez la personne âgée	Parlez-en rapidement à votre médecin
Troubles du comportement, irritabilité, agressivité, agitation	Parlez-en à votre médecin
Perte de mémoire, difficulté de concentration	Dûs le plus souvent à une utilisation prolongée.nParlez-en à votre médecin
Maux de tête, sensation ébrieuse	Contactez votre médecin ou pharmacien
Cauchemars	Parlez-en à votre médecin
Eruptions cutanées	Contactez votre médecin sans délai

Que surveiller pendant le traitement ?

Hygiène de vie
Evitez les situations répétées de manque de sommeil et la consommation d'excitants : café, thé, cola, drogues.
Pratiquez une activité physique adaptée dans la journée, ou au moins un peu de marche.
Evitez les siestes trop longues.
Préférez un dîner léger en début de soirée, plutôt qu'un repas trop copieux.
Evitez de regarder la télévision trop tard et de rester trop longtemps devant un ordinateur : les écrans stimulent votre éveil. Au contraire, favorisez les activités relaxantes comme la lecture ou l'écoute de musique douce avant d'aller dormir.
Préférez une chambre fraîche quitte à vous couvrir, plutôt qu'une chambre surchauffée. Silence et chambre avec rideaux ou volets sont l'idéal pour dormir.
Allongez-vous dans votre lit uniquement au moment de dormir.
Ne prolongez pas le temps passé au lit pour «récupérer» ; au-delà d'un réveil nocturne de 20 mn, levez-vous, faites une activité simple (lecture) en attendant le retour de la fatigue (bâillements, yeux qui piquent).
Réveillez-vous tous les jours à la même heure, même si vous vous êtes couché plus tard la veille. Dans ce cas, une sieste réparatrice de 20 minutes peut être envisagée.

Les signes d'alerte
Prévenez immédiatement votre médecin en cas d'apparition d'une somnolence excessive, de signes de confusion ou de gêne respiratoire.

Quelles précautions à observer ?

L'alcool
La prise d'alcool est **contre indiquée**, surtout en début de traitement, car elle peut entraîner une somnolence excessive, augmenter les effets indésirables, le mal-être et l'angoisse.

Les drogues
La consommation de ces produits peut favoriser une réapparition des troubles liés à votre maladie, de plus elle s'oppose à la réussite de votre traitement.

Les médicaments
Ne prenez pas de médicaments non prescrits par votre médecin. Demandez l'avis de votre médecin ou pharmacien car ce médicament peut présenter des interactions avec d'autres médicaments courants.

La conduite de véhicules et l'utilisation de machines
La prise de médicaments hypnotiques, en raison des risques de somnolence, d'allongement du temps de réaction et de l'altération de la vision, interdit la conduite automobile ou l'utilisation de machine.

Projet de grossesse
Si vous envisagez une grossesse, parlez-en avec votre médecin. Lui seul sera à même d'évaluer la poursuite du traitement.

La régularité du traitement

La prescription d'hypnotiques doit être limitée dans la durée car ils peuvent, à la longue, créer une dépendance

(besoin impérieux de prendre le médicament pour se sentir bien). Une perte d’efficacité peut survenir pendant le traitement (le premier signe d’une accoutumance à l’hypnotique). Il est utile d’évaluer régulièrement avec votre médecin le bénéfice de ce traitement. N’interrompez jamais brusquement votre traitement, même si vous vous sentez mieux car les symptômes de l’anxiété ou l’insomnie pourraient réapparaître très vite. Parlez-en à votre médecin qui vous préconisera d’arrêter progressivement, sauf si le traitement a été bref.

L’arrêt du traitement doit toujours être décidé en accord avec votre médecin prescripteur.

Condition de prescription et de délivrance

Depuis avril 2017, ce médicament est inscrit au registre des Stupéfiants et nécessite une prescription en toutes lettres sur ordonnance sécurisée ; la durée de prescription est limitée à 28 jours et le chevauchement est interdit sauf mention expresse du prescripteur portée sur l'ordonnance.

Cette fiche d'information a été réalisée par les professionnels de santé du Réseau P.I.C. (Psychiatrie- Information - Communication).
Toutefois, cette fiche est un support d'information non exhaustif qui doit vous permettre d'en parler plus largement avec votre médecin ou pharmacien.
© Copyright réseau PIC – 2026